

Economiser oui, mais au bon endroit

Pendant que la politique tente désespérément de faire gober par la population le projet «managed care», elle rate des chances réelles de faire des économies dans la santé publique. Un changement de paradigme s'impose.

HANS-ULRICH BÜRKE

Des produits médicaux comme des prothèses de hanche et de genou, des valvules ou des cathèdres de cœur, des lentilles oculaires, et cétéra coûtent en Suisse deux à trois fois plus cher que dans les pays voisins. Ce constat vaut aussi bien pour les produits fabriqués en Suisse que pour les importations. Il existe des produits concurrents moins chers dans la majorité des cas. Il serait donc parfaitement possible de faire marcher la concurrence – pourtant personne ne le fait.

Des milliards pour des produits médicaux trop chers

Les hôpitaux publics doivent en fait ouvrir un concours d'offres pour acheter ces produits. Mais aucun hôpital ne respecte cette réglementation et ne met au concours public ses acquisitions. On préfère acheter un produit plus cher que de s'en tenir aux prescriptions légales. Ni le Conseil fédéral, ni les assurances-maladie, ni les gouvernements cantonaux n'interviennent. Ces comportements illégaux sont tolérés et des produits aux prix surfaits sont payés avec l'argent des payeurs de primes et des contribuables. La solution de ce problème est pourtant simple:

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont été réélus le 23 octobre dernier. De nombreuses questions complexes attendent les nouveaux parlementaires dans le domaine de la santé publique. Il s'agit en particulier de prendre quelques options fondamentales. La santé publique suisse doit-elle évoluer vers une économie planifiée ou laissera-t-on davantage jouer les mécanismes du marché? La FMP continuera de chercher activement le contact avec la politique durant cette nouvelle législature et s'efforcera de faire valoir les besoins des médecins de famille indépendants dans le débat politique.



- ❖ Les produits achetés par un hôpital public, qui n'a pas mis ces acquisitions au concours, sont illégaux. Organes d'exécution de la Confédération, les assureurs en assurance-maladie n'indemnisent plus les hôpitaux pour les produits achetés illégalement.
- ❖ Dans la procédure de fixation des tarifs il n'est plus tenu compte pour les produits médicaux (y compris les médicaments) des prix d'achat suisses effectifs des hôpitaux, mais des prix comparatifs étrangers. Un hôpital qui ne veut ou ne peut pas s'approvisionner à ces prix doit en subir les conséquences. Les hôpitaux apprendront très vite.

Trop de personnel et productivité insuffisante

Alors que dans les hôpitaux zurichois, le coût moyen d'un cas stationnaire est de 9500 francs, les hôpitaux bernois comptent environ 9900 francs. Les hôpitaux des cantons d'Argovie, de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et de St-Gall coûtent tout aussi cher. En revanche, les hôpitaux thurgoviens et de certains cantons de Suisse centrale travaillent à moindre prix que les zuri-

chois. Depuis des années les cantons plus chers maintiennent à coup de centaines de millions de francs d'argent des contribuables leurs structures hospitalières inefficaces et empêchent ainsi des adaptations structurelles. C'est à cause de ces structures inefficaces qu'il faut faire venir davantage de main-d'oeuvre étrangère ou former des collaborateurs supplémentaires, ce qui augmente les coûts d'opportunité de la santé publique. Les parlements cantonaux pourraient pourtant intervenir rapidement:

- ❖ Une benchmark existe. Les comparaisons sont transparentes. Les parlements des cantons ayant des hôpitaux plus chers alignent à l'avenir leurs budgets sur ceux des cantons moins chers. Les hôpitaux seront contraints d'augmenter rapidement leur productivité et leur efficacité.

Ce n'est pas avec de nouvelles lois, mais avec un travail politique efficace que l'on peut faire des économies dans la santé publique. En fait, il n'est pas nécessaire de changer une seule loi. ❖

Dr Hans-Ulrich Bürke
Président FMP

Succès de la récolte de signatures

Markus Trutmann est depuis 2006 secrétaire général de la fmCH, l'organisation faîtière de 16 associations professionnelles de médecine chirurgicale et invasive. Il travaillait autrefois comme chirurgien, la dernière fois comme chef de clinique à l'hôpital cantonal d'Olten. Ensuite Markus Trutman a dirigé le «Bulletin des médecins suisses». En 2005 et 2006 il était responsable du dossier «Encouragement des médecins de famille» auprès de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé publique (CDSP).

Monsieur Trutmann, le secrétariat de la fmCH coordonne la récolte de signatures pour le référendum contre le projet «managed care». Quelles expériences faites-vous avec cette action?

Pour commencer je me réjouis du soutien actif que les médecins, également au sein de la FMP, apportent à cette récolte de signatures. Il nous était difficile de le prévoir avant le début de la récolte, car notre association n'a encore jamais lancé un référendum. Je ne savais pas à quel point notre base pouvait se mobiliser. Il semble cependant que de nombreux médecins soient prêts à se battre contre cette erreur commise par le Parlement. Cette attitude me réjouit, car il est important que les besoins du corps médical soient pris en compte dans les processus de décision politiques. Il faut que nous usions de nos droits politiques. Pour le reste, une récolte de signatures est avant tout un gros travail administratif. Nous traitons chaque semaine plusieurs milliers de listes de signatures et les envoyons dans toutes les communes suisses pour les faire attester. Mais la croissance constante du nombre de signatures qui entrent chez nous motive nos collaborateurs. Ce travail fait donc plaisir – même s'il est parfois assez pénible.



Markus Trutmann
Secrétaire général fmCH

saluons la possibilité donnée aux réseaux de santé de s'organiser librement, mais, d'un autre côté, nous nous opposons à des interventions provoquant des distorsions de la concurrence comme une différenciation de la franchise. Les réseaux de santé doivent, comme jusqu'ici, se distinguer par des coûts avantageux et des prestations de qualité, mais non pas grâce à des subventions publiques. Notre argumentation est donc semblable à celle de la FMP. La fmCH s'engage pour une concurrence loyale dans la santé publique: nous devons mettre en place des conditions-cadres libérales, qui autorisent bien sûr le système managed care, mais nous devons aussi encourager des modèles de desserte médicale novateurs. Nous avons besoin d'une réglementation de la concurrence qui attribue des rôles clairement définis à l'Etat et aux acteurs du marché. L'Etat doit se limiter à ses tâches régulatrices. La fmCH s'oppose aux tendances croissantes à l'économie planifiée.

Pourquoi la fmCH est-elle opposée à ce projet?

Nous avons d'emblée une attitude critique face à ce projet. D'un côté, nous

saluons la possibilité donnée aux réseaux de santé de s'organiser librement, mais, d'un autre côté, nous nous opposons à des interventions provoquant des distorsions de la concurrence comme une différenciation de la franchise. Les réseaux de santé doivent, comme jusqu'ici, se distinguer par des coûts avantageux et des prestations de qualité, mais non pas grâce à des subventions publiques. Notre argumentation est donc semblable à celle de la FMP. La fmCH s'engage pour une concurrence loyale dans la santé publique: nous devons mettre en place des conditions-cadres libérales, qui autorisent bien sûr le système managed care, mais nous devons aussi encourager des modèles de desserte médicale novateurs. Nous avons besoin d'une réglementation de la concurrence qui attribue des rôles clairement définis à l'Etat et aux acteurs du marché. L'Etat doit se limiter à ses tâches régulatrices. La fmCH s'oppose aux tendances croissantes à l'économie planifiée.

Comment se poursuivra votre action concernant le projet «managed care»?

La votation populaire sur cette révision de la LAMal aura probablement lieu en septembre. Durant la période qui sépare la fin de la récolte de signatures et les vacances d'été nous nous préparons à la campagne de votation. Ce ne sera pas une mince affaire puisque la majorité du Parlement a soutenu cette réforme. Nous devons être très prudent: nous voulons en effet combattre un projet de loi stupide, mais non pas les réseaux de santé existants dont certains font un excellent travail. Je suis

Président
Dr méd. Hans-Ulrich Bürke
Mürtschenstrasse 26
8048 Zürich
Tél. 044-431 77 87

Viceprésident
Dr méd. Guy Evéquo
Rue du Mont 16
1958 St-Léonard
Tél. 027-203 41 41

Caissier
Dr méd. Thomas Zünd
Greifenseestrasse 34
8603 Schwerzenbach
Tél. 044-825 54 90

Membre du comité
Dr méd. Rudolf Hohendahl
Zürcherstrasse 65
8406 Winterthur
Tél. 052-203 04 21

FMP sur Internet:
www.fmp-net.ch

néanmoins confiant: la majorité de la population ne comprend absolument pas pourquoi elle devrait payer plus cher le libre choix du médecin. Les Suisses ne veulent pas être pris pour des imbéciles et refuseront ce projet. J'en suis persuadé. Et c'est pourquoi je me bats. ❖

(FMP-Newsletter du décembre 2011)